

DEC162232INEE

**Décision portant nomination de Mme Christelle Suppo aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°7261 intitulée « Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI) »**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

**Vu** la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2016 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°7261 intitulée *Institut de recherche sur la biologie de l'insecte (IRBI)* et nommant M. David Giron directeur de cette unité ;

**Vu** la décision DEC160567INEE en date du 15 mars 2016 portant nomination de Mme Christelle Suppo aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'UMR7261 ;

**Vu** l'accord du partenaire ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016, Mme Christelle Suppo, professeur à l'Université François Rabelais de Tours, est maintenue dans ses fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité susvisée, jusqu'au 31 janvier 2017.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 septembre 2016

Pour le président et par  
déléga

tion,

La directrice générale  
déléguée à la science  
Anne Peyroche

**DEC162350dr08**

**Décision portant nomination de M. Nicolas DETTLING, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7311 intitulée « Institut de Chimie Organique et Analytique » - (ICOA).**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7311, intitulée « Institut de Chimie Organique et Analytique » - ICOA ;

**Vu** la décision DEC162013INC du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Pascal BONNET aux fonctions de directeur par intérim de l'unité UMR7311, intitulée « Institut de Chimie Organique et Analytique » - ICOA ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Nicolas DETTLING, Ingénieur d'Etude de 2<sup>ème</sup> classe, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7311 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 23 septembre 2016

Pour le président et par délégation,  
Le directeur d'unité par intérim  
Pascal BONNET

**DEC162351dr08**

**Décision portant nomination de Mme Maryse BLET-LEMARQUAND aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité UMR5060 intitulée « Institut de Recherche sur les Archéomatériaux » - IRAMAT**

**LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

**Vu** l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5060 intitulée « Institut de recherche sur les archéomatériaux » (IRAMAT), dont le directeur est M. Pierre GUIBERT ;

**Vu** l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche options « Détention ou gestion de sources radioactives non scellées et de sources scellées nécessaires à leur contrôle » et « Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules » délivrée à Mme Maryse BLET-LEMARQUAND le 31 mai 2012 par la Société de Radioprotection Progray;

**Vu** l'avis favorable du Conseil de Laboratoire en date du 08 juin 2016

**DECIDE :**

**Article 1er : Nomination**

Mme Maryse BLET-LEMARQUAND, Ingénieure de Recherche, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 31 mai 2012.

**Article 2 : Missions**

Mme Maryse BLET-LEMARQUAND exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

**Article 3 : Communication obligatoire**

L'identité et les coordonnées de Mme Maryse BLET-LEMARQUAND sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

**Article 4 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 21 septembre 2016

Le Directeur d'unité  
Pierre GUIBERT

Visa du délégué régional du CNRS  
M. Eric BUFFENOIR